



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

CIMM • NUMÉRO 150 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 1^{er} avril 2019

—
Président

M. Robert Oliphant

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le lundi 1^{er} avril 2019

• (1600)

[Traduction]

Le président (M. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.)): Je déclare la séance ouverte. Nous avons le quorum, donc nous pouvons commencer. Il s'agit de la 150^e séance du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous poursuivons notre étude sur les services d'intégration à l'échelle du Canada.

Je m'excuse de notre retard, qui se justifie par des votes à la Chambre des communes. J'espère que nous pourrions prolonger un peu la séance d'aujourd'hui pour nous assurer d'entendre tous les témoins, mais nous n'exagérerons pas. Nous verrons comment se présentent les questions, mais je ne veux pas amputer le temps consenti pour les déclarations.

Je remercie les témoins de leur présence. Nous commençons habituellement par l'exposé en vidéoconférence. Pour que le Comité soit bien au courant, le thème de la première heure sera les services d'intégration fournis par des fournisseurs d'activités non traditionnels. Ces organisations viennent en aide aux nouveaux arrivants, mais ne sont pas nécessairement des organismes d'intégration en tant que tels.

Je souhaite la bienvenue à Mme Hutchings qui se joint au Comité aujourd'hui.

[Français]

Nous vous souhaitons aussi la bienvenue à ce comité, madame Laverdière. Nous sommes très contents que vous soyez ici.

[Traduction]

Nous entendrons pour commencer M. Roberts, qui comparait depuis la Californie. Vous pouvez commencer votre exposé.

M. Fredric Roberts (directeur, Fredric Roberts Photography Workshops): Mesdames et messieurs, membres du Comité ou autres, je m'appelle Fred Roberts, et je suis président de la Fredric Roberts Foundation, qui finance et administre les Fredric Roberts Photography Workshops.

En mars 2000 — après plus de 30 ans dans le secteur de la finance —, j'ai pris ma retraite. Ne sachant pas à quoi je consacrerai le reste de ma vie, je me suis souvenu du bon accueil qu'avaient reçu des photos que j'avais prises en 1986 pendant un long voyage en Asie. Je n'avais pas touché à un appareil photo depuis plus de 14 ans, mais j'ai décidé de m'inscrire à des ateliers de photographie pour voir si j'avais le moindre talent.

Quatre ans plus tard, une galerie d'art bien connue m'a invité à exposer mes photos, et un éditeur m'a offert de les publier dans un livre — lequel a remporté plusieurs prix. Ont alors suivi deux autres ouvrages, de nouvelles expositions, et même de nouveaux prix et des expositions dans des musées.

Mes photographies sont pour la plupart des portraits, dans leur milieu de vie, de villageois du tiers-monde — des hommes et femmes qui n'ont peut-être pas beaucoup d'argent, mais dont la vie est très riche. J'aimais beaucoup mon nouveau travail, le message qu'il véhiculait et la chance qu'il représentait pour moi de voyager de par le monde et de connaître tous ces gens. Mais étrangement, après environ 10 ans, j'ai commencé à me sentir insatisfait.

C'est alors que, en 2011, j'ai lancé ce qui est devenu ma nouvelle vie: une série d'ateliers de photographie que j'offre à des élèves du secondaire dans des pays du tiers-monde. Ce programme s'inspire d'une autre initiative que j'ai créée à Los Angeles, les Music Center Spotlight Awards, qui s'adressent aux jeunes du secondaire doués dans les arts. Cette initiative, qui est en cours depuis 30 ans, a permis de changer la vie de plus de 70 000 participants.

Les ateliers de photographie, s'ils sont un programme beaucoup plus modeste, n'en ont pas moins un impact aussi puissant. Pour les créer, j'ai recruté des enseignants remarquables et uniques, établi un programme de cours, acheté des appareils photo et des ordinateurs de niveau professionnel et établi des liens avec des ONG partout dans le monde.

En partenariat avec ces ONG, nous offrons une formation de 8 jours, de niveau professionnel, à un groupe de 20 élèves à la fois de 14 à 17 ans — composé également de garçons et de filles, de citadins et de ruraux. Ce sont des jeunes qui n'ont jamais de leur vie touché à un appareil photo. Nous leur apprenons donc à prendre des photos — exclusivement en mode manuel —, mais aussi à raconter par ce moyen des histoires importantes dans leur collectivité. Nous leur donnons donc une voix qu'ils pourront employer tout le reste de leur vie.

À la fin de chaque atelier, nous laissons aux élèves les appareils photo et les logiciels pour qu'ils puissent continuer leurs progrès. Nous avons aussi créé une communauté en ligne où ils peuvent accepter des projets et soumettre leurs photos pour poursuivre leur apprentissage.

Puis, de 18 à 24 mois plus tard, nous retournons voir nos élèves pour leur donner une formation plus poussée, et les inviter à nous aider à donner l'atelier à un nouveau groupe de 20 débutants. Ces jeunes deviendront enseignants, photographes, photojournalistes, activistes, médecins, avocats — tout ce qu'ils veulent — forts d'une nouvelle compétence et d'un nouveau mode d'expression. Et ils produisent des oeuvres remarquables, comme vous le verrez sous peu.

Ces ateliers de photographie sont en fait loin de se limiter à cette seule discipline. En réalité, ce sont des ateliers qui permettent aux participants de s'exprimer, de se réaliser, et de développer leur confiance en eux, leurs forces et leurs perspectives — bref, de vivre, souvent pour la première fois de leur vie, un profond sentiment de réussite. Au premier degré, les élèves apprennent la technique photographique, ce qui pourra leur être utile sur le marché du travail. C'est au minimum une sorte de formation professionnelle, mais c'est bien plus que cela.

Ces élèves créent des oeuvres d'art qui sont autant de messages puissants, qui leur donnent la capacité de jeter sur le monde de nouveaux regards et d'entraîner de vrais changements sociaux. Et tout cela vient d'eux-mêmes. Nous nous servons donc du catalyseur de la photographie pour aider ces jeunes à ouvrir leur esprit et à libérer leur « génie ». Comme je le leur dis la première journée, notre atelier est tout sauf un cours d'arts plastiques comme à l'école.

Dans le contexte de votre étude, vous serez intéressés d'apprendre que nous avons récemment offert l'atelier dans des pays développés, plus précisément à Lisbonne et à Toronto, à des élèves qui sont des immigrants ou des réfugiés récents. Ce sont des jeunes qui viennent entre autres de la Syrie, de l'Afghanistan, du Pakistan, du Népal et d'Afrique. Comme c'est le cas lorsque nous donnons l'atelier dans le tiers-monde, beaucoup des jeunes ne parlent pas anglais; nous utilisons donc des interprètes. Les résultats sont remarquables. Nous observons des changements profonds chez ces jeunes.

• (1605)

S'il est essentiel de donner aux nouveaux arrivants les compétences de base nécessaires à la survie, je crois qu'il faut aussi bâtir chez eux des fondements qui leur permettront d'aller plus loin — c'est-à-dire non seulement de vivre, mais d'acquérir la confiance et la liberté créative nécessaires pour changer leur milieu et leur monde. Nous voulons leur donner des lumières qui éclaireront leur chemin vers un avenir meilleur.

Mais est-ce possible? Les efforts d'un petit organisme comme le nôtre, ou même d'un grand gouvernement comme le vôtre, peuvent-ils réellement donner des résultats dans la vie de ces jeunes?

Eh bien, j'aimerais maintenant vous donner des exemples de nos résultats. Les images que vous allez voir, qui forment un court essai de photojournalisme, ont été prises à Toronto par nos élèves. Ce sont leurs images, leurs idées, et n'oubliez pas que ce résultat a pu être obtenu après moins d'une semaine de formation, chez des jeunes qui n'avaient jamais de leur vie touché à un appareil photo.

• (1610)

Merci.

[Présentation audiovisuelle]

Le président: Merci beaucoup. Restez à l'écoute. On vous posera probablement quelques questions sur ce que vous faites et les raisons qui vous poussent à le faire.

Nous entendrons maintenant notre deuxième groupe de témoins, soit Colleen Mooney et Hena Izzeddin, qui représentent Repaires jeunesse du Canada.

Mme Colleen Mooney (directrice exécutive, Repaire jeunesse d'Ottawa, Repaires jeunesse du Canada): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité et du personnel, je vous remercie de nous fournir l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui pour contribuer à cette étude importante sur les services d'intégration à l'échelle du Canada.

Des services communautaires, des relations positives et des programmes qui changent des vies: Repaires jeunesse du Canada est

la plus grande organisation au Canada à offrir des services aux enfants et aux adolescents et propose des programmes et des services essentiels à plus de 200 000 jeunes à 700 endroits au Canada. Pendant les heures cruciales qu'ils passent hors des murs de l'école, les jeunes peuvent recevoir l'aide de nos clubs pour devenir des adultes actifs, engagés et en santé. Notre personnel et nos bénévoles qualifiés donnent aux jeunes les outils dont ils ont besoin pour réussir à s'exprimer, réussir leurs études, adopter un mode de vie sain, faire de l'activité physique, avoir une bonne santé mentale, développer leur leadership et plus encore. Depuis les années 1900, les clubs des garçons et des filles ouvrent leurs portes aux enfants, aux adolescents et aux familles de petites et de grandes villes, ainsi que dans les villages ruraux du Nord.

Je suis directrice exécutive du Club des garçons et des filles d'Ottawa, mais je m'exprime aujourd'hui au nom des Repaires jeunesse du Canada. Ici, à Ottawa, nous avons ouvert nos portes en 1923, donc nous célébrerons très bientôt notre 100^e anniversaire.

Tout ce dont un jeune peut avoir besoin, nos clubs peuvent le lui offrir. Nos clubs sont ouverts à la diversité et ont accueilli plus de 12 000 jeunes nouveaux arrivants et plus de 14 000 enfants et adolescents l'an dernier seulement, dont l'anglais est la langue seconde.

Le Conseil canadien pour les réfugiés décrit le processus d'arrivée des réfugiés comme une série d'étapes, qui commence par des services d'établissement et se termine par l'intégration. Notre travail, ici à Ottawa, comme partout ailleurs au pays, vise d'abord et avant tout à transmettre aux jeunes un sentiment d'appartenance. Nous aidons les enfants et les adolescents à s'adapter, leur fournissons l'occasion d'acquérir des compétences linguistiques et de les améliorer et leur donnons le sentiment de faire partie de la communauté. Pendant que la famille s'établit, nos clubs les aident à s'intégrer pleinement et à acquérir un sentiment d'appartenance.

Je souhaite aujourd'hui mettre en lumière un certain nombre de défis auxquels sont confrontés les jeunes immigrants qui essaient de s'intégrer à la société canadienne. Je suis accompagnée aujourd'hui d'une jeune, Hena Izzeddin, qui fait partie du Club des garçons et des filles d'Ottawa et qui vous parlera sous peu de son expérience.

Selon le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, les jeunes qui arrivent à titre de réfugiés ont souvent vécu divers traumatismes et afficheront une prévalence plus élevée que la moyenne de trouble de stress post-traumatique. Ces jeunes ont souvent vu leur école fermée de force ou n'ont peut-être pas eu accès à de l'instruction officielle pendant de nombreuses années. Quand ils arrivent au Canada, ils sont donc confrontés à ces obstacles, en plus de tous les autres problèmes auxquels sont confrontés les jeunes Canadiens, comme un sentiment d'isolement, des troubles de la santé mentale et l'intimidation.

Nous recommandons ainsi au Comité que le gouvernement investisse dans des programmes favorisant une bonne intégration des jeunes, à commencer par les immigrants dont l'intégration sera la plus difficile.

Je vous remercie d'offrir cette tribune à Hena pour qu'elle puisse vous raconter son expérience vécue d'immigrante récente au Canada.

Je lui cède maintenant la parole.

• (1615)

Mme Hena Izzeddin (étudiante, Repaire jeunesse d'Ottawa, Repaires jeunesse du Canada): Bonjour à tous. Pour ceux qui n'auraient pas bien entendu, je m'appelle Hena.

J'ai 18 ans et je suis d'origine syrienne. Je suis arrivée au Canada il y a trois ans. Ma mère travaillait dans une ferme en Syrie et mon père était électricien et chef de train. Mes frères et soeurs et moi-même voulions étudier, faire de notre mieux et exceller à l'école. Nous avons quitté la Syrie à destination de la Turquie où nous avons présenté une demande d'immigration au Canada.

Je n'oublierai jamais mes premiers moments à l'aéroport de Toronto. Nous avons été accueillis par des gens qui nous attendaient avec un large sourire. Nous avons passé trois jours à Toronto avant de venir à Ottawa.

La première année à Ottawa a été très difficile pour moi, car je ne connaissais que quelques mots d'anglais. Au cours des deux premières années, ma famille et moi-même nous sommes surtout concentrés à apprendre l'anglais aussi rapidement que possible. Il y avait des interprètes qui nous traduisaient l'information en arabe, ma langue maternelle, mais nous voulions tout de même apprendre l'anglais au plus vite, car nous en avons besoin pour poursuivre nos études et pour travailler ici.

Lors de ma première année d'école, j'ai suivi des cours d'anglais langue seconde, mais je suis maintenant dans une classe régulière d'anglais. Au cours de la deuxième année, j'ai commencé des cours de français. Même si mon anglais n'était pas encore à point, je voulais apprendre le français. Pendant ma troisième année, j'ai continué les cours d'anglais et de français en plus des autres matières.

J'ai eu l'occasion de participer à de très nombreuses activités, y compris le Forum pour jeunes Canadiens où j'ai joué le rôle de ministre des Finances.

Je me suis également jointe à un groupe de Syriennes qui font de la peinture dans le cadre d'un projet de l'organisation Humans for Peace Institution. Les fonds obtenus grâce à la vente de nos oeuvres ont été remis à la banque de sang. Nous avons aussi fait un don de sang à l'initiative de la même organisation.

Toutes ces activités m'ont aidé à parfaire ma maîtrise de la langue. C'est toutefois surtout grâce au Repaire jeunesse d'Ottawa que j'ai pu m'améliorer à ce chapitre. J'ai d'abord fait partie de la clientèle avant de travailler moi-même comme bénévole. Voilà maintenant deux ans que je suis bénévole là-bas. J'ai aussi participé à Leaders-4-Life, un programme de développement en leadership. Tous les lundis, j'ai ainsi pu perfectionner encore davantage mon anglais.

Quand j'étais petite, je rêvais toujours d'être neurochirurgienne. Pour différentes raisons, je ne croyais pas vraiment que ce rêve allait pouvoir se réaliser lorsque j'étais en Syrie. Lorsque je suis arrivée au Canada, je me suis rendu compte que mon rêve d'enfance pouvait encore se concrétiser. Je suis maintenant vraiment déterminée à devenir neurochirurgienne. Je sais que si je travaille fort, je vais réaliser mon rêve, parce que je pense que rien n'est impossible au Canada.

Je suis vraiment reconnaissante envers le gouvernement du Canada, les Canadiens et les Canadiennes, et le Repaire jeunesse d'Ottawa. Je me sens vraiment privilégiée d'être maintenant au Canada même s'il a été difficile, pour moi comme pour d'autres, d'essayer de comprendre comment les choses fonctionnent dans votre pays avec notamment toutes ces formalités à remplir. Je peux comprendre pourquoi certains immigrants éprouvent vraiment des difficultés. Ma famille et moi-même avons pris ces décisions tous ensemble et ne craignons pas de demander de l'aide lorsque nous en avons besoin. C'est une situation qui peut être ardue pour tout le monde si l'on n'y met pas les efforts nécessaires.

Merci.

Mme Colleen Mooney: Je vais terminer mon exposé.

Le plan du Canada pour l'immigration met l'accent sur les familles, et les Repaires jeunesse de tout le pays contribuent à faciliter l'intégration des enfants et des jeunes en plus d'apporter du soutien aux parents.

Partout au Canada, les Repaires jeunesse ont accueilli des réfugiés en intégrant les enfants à leurs programmes parascolaires, comme Hena vient de nous l'expliquer. Les Repaires collaborent par ailleurs avec les organismes d'établissement et les organisations locales pour les immigrants afin d'aider les enfants et les jeunes nouvellement arrivés au pays en leur offrant différents programmes.

Grâce à notre approche universelle pour l'offre de services, chacun peut se sentir le bienvenu dans nos Repaires jeunesse. Nous ne refusons jamais l'accès à nos programmes pour des raisons financières. Nous offrons en outre des programmes s'adressant expressément aux immigrants, comme notre Programme de développement des jeunes nouveaux arrivants. Ce programme offert dans les Repaires jeunesse de tout le pays soutient le sain développement des jeunes nouvellement arrivés et aide leur famille à forger de solides liens communautaires et sociaux. Il sert de tremplin aux jeunes pour acquérir des compétences, tisser des liens d'amitié et des réseaux de soutien, et gagner en assurance. Ce programme favorise l'engagement scolaire, facilite la recherche d'emploi, contribue au développement du leadership et de la participation citoyenne, en plus de proposer des sports, des loisirs et bien d'autres activités encore.

Il est plus efficace et moins coûteux d'investir pour favoriser l'intégration des jeunes dès leur arrivée au pays que de prendre des mesures réactives visant à contrer des comportements répréhensibles chez ceux qui ont perdu contact avec leur communauté. Nous invitons le gouvernement à réfléchir aux moyens à mettre en oeuvre pour faire meilleur usage de programmes existants comme la Stratégie emploi jeunesse et le Service jeunesse Canada afin de favoriser davantage l'intégration des jeunes nouvellement arrivés au pays. Les programmes semblables permettent de créer des liens entre les jeunes et leur communauté d'accueil en les aidant à acquérir les connaissances linguistiques et culturelles nécessaires pour s'épanouir pleinement.

On pourrait également favoriser la promotion et la mise en oeuvre de programmes antidiscriminatoires facilitant la création de liens entre les réfugiés et la population d'accueil via notamment des activités d'engagement communautaire et de loisir.

Merci encore une fois d'avoir invité Hena et moi-même à prendre la parole. Nous serons ravies de répondre à vos questions.

• (1620)

Le président: Merci.

[Français]

Merci encore, madame Izzeddin, d'apprendre le français, comme je le fais aussi.

[Traduction]

Nous poursuivons maintenant avec les représentantes de New Circles.

Qui va commencer? Madame Smythe.

Mme Rosie Smythe (directrice exécutive, New Circles Community Services): Je veux d'abord et avant tout vous remercier de nous permettre de prendre la parole devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Rosie Smythe et je suis la directrice exécutive de New Circles Community Services à Toronto. Je suis accompagnée de Diana Gibbs, notre gestionnaire du développement.

Notre organisme a été fondé en 2005 par Cindy Blakely, une travailleuse sociale. Lorsqu'elle a constaté que certains élèves étaient privés du strict nécessaire et n'arrivaient pas à se concentrer en classe, elle a décidé de lancer New Circles Community Services pour fournir gratuitement des vêtements aux plus nécessiteux. L'aventure a débuté dans Flemington Park, l'un des quartiers les plus défavorisés de Toronto où l'on retrouve un grand nombre de ménages à faible revenu.

Notre organisme n'a cessé de prendre de l'expansion depuis, si bien que nous offrons maintenant tout un éventail de programmes, y compris des groupes d'entraide sociale, du soutien à l'établissement et de la formation professionnelle, en plus de notre banque de vêtements. Nous concentrons désormais nos efforts sur cinq quartiers défavorisés du centre de Toronto, y compris Thorncliffe Park, reconnu partout au Canada comme une rampe de lancement pour les nouveaux arrivants au pays. Nous desservons ainsi une clientèle d'environ 88 000 personnes dans des quartiers où le taux de pauvreté infantile est parmi les plus élevés au Canada.

La majorité des résidents de ces quartiers sont des immigrants dont la plupart sont arrivés au Canada au cours des cinq dernières années. Comme vous le savez, les taux de pauvreté et de chômage des nouveaux arrivants sont parmi les plus élevés au pays. Ce n'est peut-être pas un organisme d'établissement que nous avons mis en place, mais nous nous efforçons de plus en plus de répondre aux besoins des immigrants nouvellement arrivés qui figurent parmi les citoyens les plus vulnérables de notre ville.

Comment nous y prenons-nous? Nous gérons maintenant la plus grande banque de vêtements à Toronto sous la bannière GLOW, acronyme anglais pour Gently Loved Outfits to Wear. Chaque année, nous venons en aide à 15 000 personnes dont environ 75 % sont des nouveaux arrivants. Parmi notre base de clientèle, on trouve également des Syriens et des réfugiés parrainés par le gouvernement. Nous sommes souvent la solution de premier recours pour les réfugiés, mais nous offrons également notre aide à quiconque a besoin de vêtements.

Nous avons innové en mettant en place une formule tout à fait unique lorsque nous avons déménagé dans des locaux plus vastes en 2015. Notre banque de vêtements a depuis pris la forme d'un véritable magasin. Nous nous en servons comme plateforme pour permettre à nos clientes d'acquérir des compétences les rendant aptes à l'emploi. Cette plateforme sert principalement à des immigrantes à faible revenu qui éprouvent de la difficulté à trouver un emploi rémunéré en raison de différents obstacles. Ainsi, ces femmes n'ont pas de titres de compétences reconnus au Canada, ne possèdent pas d'expérience, n'ont pas intégré un réseau social et ne savent pas trop comment s'y prendre et où s'adresser pour trouver un emploi.

Pour les aider à surmonter ces obstacles, nous avons conçu deux programmes de formation. Le premier vise l'acquisition de compétences en vente au détail et en services à la clientèle. Il est offert en partenariat avec le Conseil canadien du commerce de détail. Le travail dans notre magasin aide les participantes à mieux comprendre les attentes d'un employeur et à acquérir les compétences de base nécessaires. Nous avons également mis en place un programme de formation en travail de bureau en partenariat avec le Collège Centennial. Ce programme comprend un stage pour l'acquisition de compétences en technologie numérique, en communications d'affaires et en administration de bureau. Chaque année,

70 femmes s'inscrivent à ce programme. Je suis très fière de pouvoir vous dire que six mois après la fin de leur formation, 70 % d'entre elles ont trouvé un emploi ou se sont inscrites à d'autres cours.

Nous offrons également des groupes d'entraide sociale, des possibilités de bénévolat et un programme de gestion de cas pour l'établissement.

GLOW est devenue la porte d'entrée toute désignée non seulement pour l'intégration de nouveaux arrivants à nos programmes, mais aussi pour leur aiguillage vers toute une gamme de services d'établissement offerts dans la communauté.

Je vais maintenant céder la parole à Diana qui va vous fournir de plus amples explications.

● (1625)

Mme Diana Gibbs (gestionnaire du développement, New Circles Community Services): Je vais vous raconter l'histoire d'Olu qui illustre très bien le fonctionnement de notre modèle à titre de porte d'entrée.

Olu est une jeune mère monoparentale très déterminée qui a fui le Nigeria où elle était victime de violence conjugale pour arriver au Canada à titre de réfugiée. Elle avait du mal à s'en tirer avec ses deux jeunes enfants dont l'un est gravement handicapé. Elle s'est adressée à New Circles pour obtenir des vêtements. C'est l'une de ses amies qui lui avait dit que nous pourrions lui fournir des vêtements gratuitement alors qu'elle magasinait au Village des valeurs.

Elle est donc venue nous voir pour obtenir des vêtements, puis elle a commencé à travailler comme bénévole parce qu'elle a rencontré des gens qui l'ont bien accueillie. Elle a ensuite entendu parler de notre programme de formation en vente au détail et s'y est inscrite. Après avoir terminé cette formation, elle a pu trouver un emploi à la quincaillerie Lowe's où elle travaille encore aujourd'hui. C'est d'ailleurs tout près de chez moi, et j'ai le plaisir de la croiser là-bas à l'occasion.

Alors qu'elle était venue pour obtenir des vêtements, Olu a trouvé une porte d'entrée vers différents mécanismes qui lui ont permis de se sentir moins seule, de se tisser un réseau social, d'acquérir de l'expérience et des titres de compétence au Canada grâce à son travail bénévole, d'obtenir de bonnes références, de s'inscrire au bureau d'emploi et d'intégrer la population active.

Ce modèle de porte d'entrée est notamment efficace du fait que nos clients demeurent en relation avec notre agence. Ils croisent toujours chez nous les mêmes employés et bénévoles pouvant être aussi bien d'autres clients que des Canadiens bien établis, ce qui facilite d'autant leur intégration. Ils interagissent avec ces mêmes personnes quand ils magasinent pour acheter des vêtements, lorsqu'ils font du bénévolat ou pendant leur stage dans le cadre du programme de formation en vente au détail. Il y a un climat de confiance qui s'installe ainsi, tant et si bien que lorsqu'on leur suggère d'autres programmes, offerts par New Circles ou dans la communauté, ils sont davantage prêts à nous écouter et à essayer de voir comment cela pourrait leur être utile. Nos clients et nos diplômés nous disent souvent qu'ils ont l'impression d'avoir trouvé chez nous une seconde famille.

Notre modèle se démarque également par son accessibilité. Tout un chacun peut profiter de la porte d'entrée que lui offre GLOW. Les nouveaux arrivants au Canada comptent pour une bonne part de notre clientèle, mais celle-ci couvre un large spectre pouvant aller du travailleur temporaire jusqu'au citoyen canadien en passant par le revendicateur du statut de réfugié et le résident permanent.

Il en ressort également que notre base de clients et de bénévoles nous donne accès à une diversité de bagages culturels et sociaux. J'aime à penser que cela pourrait ressembler aux Nations unies à échelle réduite. Nos clients proviennent en effet de 160 pays différents. Une telle mobilisation permet d'éliminer les cloisonnements et d'établir des réseaux communautaires.

Nous allons toutefois devoir aussi vous parler aujourd'hui de l'une des principales difficultés qui nous guettent, soit l'incertitude quant à notre financement à long terme. Nous sommes une jeune organisation qui a été mise sur pied par une simple citoyenne et notre financement nous vient en grande partie de dons philanthropiques. À l'heure actuelle, 85 % de notre budget annuel est financé à même des dons du secteur privé et des subventions. Comme le scénario se répète année après année, nous espérons pouvoir établir un partenariat avec le gouvernement fédéral en joignant le réseau des fournisseurs de services financés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour pouvoir poursuivre notre travail en nous appuyant sur des bases plus solides.

Nous avons répondu au plus récent appel de propositions et nous nous réjouissons tout particulièrement de la mise en oeuvre de l'Initiative pilote pour les nouvelles arrivantes appartenant à une minorité visible qui souhaitent intégrer la population active, car c'est l'un de nos domaines d'intervention, d'autant plus que ce sont les nouveaux fournisseurs de services qui sont invités à poser leur candidature. Il ne fait aucun doute que les critères établis pour ce processus nous conviennent parfaitement. Nous notons toutefois que la trop courte période de financement de 12 mois prévue pour cette initiative pilote nous limite grandement quant aux activités qu'il est possible de proposer.

Nous estimons en outre qu'il serait bon que le financement permette aux fournisseurs de services de travailler avec leurs clients aussi bien après qu'ils ont obtenu le statut de résident permanent qu'avant cette étape. Notre expérience nous a permis de constater les besoins particuliers de certaines femmes immigrantes qui ont dû consacrer les premières années suivant leur arrivée au Canada à leurs responsabilités familiales avant de pouvoir chercher du travail. Elles s'adressent ensuite à nous lorsqu'elles sont prêtes à intégrer la population active, mais doivent alors composer avec ces mêmes obstacles qui se dressent devant les personnes qui viennent d'arriver au pays, à savoir une maîtrise insuffisante des langues officielles et un manque d'expérience au Canada, de compétences à jour et d'accès à un réseau social. Mais comme elles sont désormais des citoyennes canadiennes, elles ne sont plus admissibles à ce genre de financement même si elles pourraient, avec un peu d'aide de notre part, apporter la même contribution positive à notre société que les femmes nouvellement arrivées au pays.

Nous souhaitons donc vous faire part de ces quelques enjeux.

Merci encore une fois de nous avoir donné l'occasion de vous parler de New Circles. Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes vos questions. Nous osons espérer que notre modèle fait partie de ceux qui pourraient être reproduits dans d'autres villes canadiennes afin de faciliter l'établissement des immigrants.

Merci.

•(1630)

Le président: Merci à tous nos témoins de nous avoir permis de prendre conscience de ces trois formes non traditionnelles de services d'établissement qui s'inscrivent dans des perspectives totalement différentes.

Je m'adresse maintenant à mes collègues du Comité. Compte tenu du temps à notre disposition, je proposerais que nous nous en tenions

à des interventions de cinq minutes, plutôt que les sept minutes habituelles. Comme nous avons quatre intervenants, cela pourrait nous permettre de terminer avec seulement une dizaine de minutes de retard. Est-ce que cela convient à tout le monde?

Des députés: D'accord.

Le président: D'accord, c'est unanime.

Monsieur Sarai, vous avez cinq minutes.

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Je veux d'abord et avant tout remercier Hena. C'est toujours formidable de voir une jeune personne comme vous qui arrivez si pleine d'espoir. Il est réjouissant de constater que vous avez été bien accueillie et que vous semblez plus heureuse et pleinement épanouie. Je peux seulement vous dire, au nom de nous tous, que les portes vous sont grandes ouvertes au Canada et que vos perspectives d'avenir sont vraiment très bonnes.

Pour ce qui est des Repaires jeunesse du Canada, il y en a un formidable à Surrey. On y aide de nombreux jeunes de ma circonscription en leur offrant des programmes d'été et des activités parascolaires. Je leur rends visite de temps à autre et j'ai noté que la clientèle étudiante était vraiment diversifiée. On y trouve des jeunes des quartiers populaires du centre-ville, d'autres issus de familles vivant depuis des générations au Canada ou de familles d'immigrants de première et de deuxième générations de même que des réfugiés.

Ma question s'adresse à Mme Mooney. Comment avez-vous pu adapter vos services en fonction des besoins de ces différentes vagues d'immigrants?

Mme Colleen Mooney: J'ai visité ce repaire dont vous avez parlé, et c'est effectivement un endroit merveilleux. Les Repaires jeunesse du Canada ont pour mission et comme vision d'être ouverts à tous et d'offrir leurs services à chacun gratuitement ou à très faible coût. À titre d'exemple, tous les programmes que nous offrons au Repaire jeunesse d'Ottawa sont gratuits. Nous n'exigeons absolument aucuns frais, car nous tentons d'éliminer tous les obstacles. L'aspect financier est souvent problématique pour les nouveaux arrivants.

J'ai demandé à Hena tout à l'heure comment elle en était arrivée à visiter le Repaire jeunesse d'Ottawa. Elle m'a dit que c'était une suggestion de l'un des enseignants de ses frères et soeurs plus jeunes. Nous devons donc collaborer avec les écoles et les conseils scolaires dans leurs efforts pour s'adapter aux besoins des différentes vagues d'immigrants en vue de faciliter leur intégration.

C'est une responsabilité que nous prenons très au sérieux au sein des Repaires jeunesse du Canada, et je peux vous parler plus particulièrement de notre façon de voir les choses à celui d'Ottawa. Nous estimons qu'il est vraiment important de faciliter l'intégration à la société canadienne des jeunes nouvellement arrivés. Ainsi, de nombreux parents nous indiquent qu'ils nous envoient leurs enfants pour qu'ils apprennent à être des Canadiens, un très beau compliment à nos yeux. C'est donc une responsabilité que nous assumons avec le plus grand sérieux.

M. Randeep Sarai: Merci.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Smythe. Est-ce que New Circles aide des femmes à se procurer les vêtements dont elles ont besoin pour pouvoir travailler, un peu comme le font certains organismes de bienfaisance à Vancouver? On aide là-bas des itinérants à trouver un costume et une cravate pour leur première entrevue d'emploi. On les aide également à rédiger un curriculum vitae et à se préparer en prévision de l'entrevue.

Est-ce que vous accomplissez un travail similaire pour aider des nouvelles arrivantes dans leurs premières démarches pour trouver un emploi?

Mme Rosie Smythe: Certainement. C'est un aspect essentiel de nos activités, surtout pour les familles entières de nouveaux arrivants que nous aidons pendant les premières années. Nos efforts visent effectivement en grande partie à aider ces gens-là à s'intégrer et à s'établir en leur fournissant les vêtements appropriés. Il faut notamment penser à tous ces immigrants qui arrivent ici sans avoir de vêtements d'hiver. Ils sont nombreux à se présenter au Canada avec une seule valise, et nous les aidons à trouver le nécessaire.

On peut considérer qu'il est vraiment important pour l'établissement d'une personne qu'elle puisse s'habiller de manière à bien se sentir ou être adéquatement vêtue pour une entrevue d'emploi, par exemple. Il y a aussi bien des gens qui s'adressent à nous parce qu'ils souhaitent s'habiller comme les autres Canadiens, dans un souci d'intégration à notre société, mais ils peuvent tout aussi bien choisir des vêtements adaptés à leur propre culture. C'est vraiment à chacun d'en décider.

• (1635)

M. Randeep Sarai: Quels besoins spécifiques les jeunes réfugiés ou immigrants éprouvent-ils lorsqu'ils arrivent au Canada? À votre connaissance, votre organisme de services d'établissement ou d'autres organismes de votre région répondent-ils à leurs besoins de façon adéquate?

Mme Rosie Smythe: Oui, c'est une grosse partie de notre premier contact avec ces gens. Nous avons également des employés qui peuvent aller rencontrer les gens dans le magasin. Nous nous assurons que cela représente une grande partie de nos activités, afin de veiller à ce que nos clients sachent que nous ne nous occupons pas seulement des vêtements, mais que nous pouvons aussi leur fournir des services individuels de gestion de cas en matière d'établissement. L'un de nos employés est affecté à cette tâche. Nous avons deux différents programmes de préparation à l'emploi. Nous tentons également d'élargir ces programmes. Nous travaillons en partenariat avec d'autres organismes et s'il y a d'autres types de besoins, nous aiguillons ces personnes vers d'autres services communautaires.

Le président: Je suis désolé, mais votre temps est écoulé.

La parole est maintenant à M. Tilson.

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Roberts, votre approche est certainement unique, et elle intéresse les membres du Comité.

Comment évaluez-vous la réussite de vos propres programmes?

M. Fredric Roberts: Eh bien, actuellement, il s'agit plus ou moins d'observer les gens par la suite et de suivre la transformation de chacun.

Nous avons certainement grand besoin de mener une analyse plus approfondie des résultats. Nous sommes actuellement en communication avec les intervenants d'un campus de Yale à Singapour, afin qu'ils suivent notre programme et les résultats atteints par les étudiants à l'aide d'une méthode plus complète et scientifique.

Selon les commentaires que nous recevons des ONG avec lesquelles nous travaillons en partenariat, les étudiants ont tous vécu une transformation profonde. Dans de nombreux cas, nous constatons que ceux qui n'auraient pas obtenu leur diplôme d'études secondaires l'ont obtenu, que ceux qui ne seraient pas allés à

l'université ont entrepris des études universitaires et qu'un grand nombre d'entre eux ont entamé des carrières dans des domaines qui ne sont pas liés à la photographie, par exemple dans le domaine médical.

Ces résultats ne se fondent pas sur des données scientifiques pour le moment, mais nous espérons résoudre ce problème.

M. David Tilson: Merci.

Madame Smythe, IRCC et de nouveaux arrivants soutiennent que de nombreuses personnes échouent la formation linguistique, surtout celles qui ont moins de compétences linguistiques et de compétences en lecture et en écriture.

Avez-vous des commentaires sur les causes de cette situation et sur ce que nous pouvons faire pour favoriser la réussite des nouveaux arrivants?

Mme Rosie Smythe: Je laisserai Diana répondre aussi, mais nous voyons des gens qui veulent et qui doivent acquérir des compétences très précises. Par exemple, dans notre programme sur les affaires, nous offrons un programme de compétences linguistiques axé sur les compétences en affaires. Selon les rapports des PLI sur les programmes de partenariats intégrés, l'enseignement des langues est trop général. On recommande donc d'offrir un enseignement plus ciblé qui est lié au domaine d'études de nos étudiants.

Nous travaillons également en partenariat dans le cadre d'un excellent programme qui aide les gens en utilisant une approche appelée *The Stories of Us* — qu'on pourrait traduire par « Nos histoires ». Je crois que c'est financé par IRCC. C'est vraiment un excellent programme. Nous commençons tout juste à travailler avec ses intervenants. Ils viennent enseigner des compétences linguistiques à nos étudiants en leur racontant leur histoire. Ils peuvent raconter leur histoire dans leur langue maternelle et elle est ensuite interprétée en anglais. Cette méthode semble réellement fonctionner beaucoup mieux que les méthodes traditionnelles...

• (1640)

M. David Tilson: Merci.

Madame Gibbs, vous avez parlé des femmes et j'aimerais vous poser une question qui concerne surtout les femmes au foyer, c'est-à-dire celles qui s'occupent des enfants et des personnes âgées et qui semblent ensuite avoir de la difficulté à atteindre le niveau de compétence linguistique exigé pour obtenir la citoyenneté.

Vous avez formulé des suggestions et des recommandations sur ce que pourrait faire notre comité, mais avez-vous d'autres suggestions ou recommandations sur la façon d'améliorer les résultats de ce groupe de femmes?

Mme Diana Gibbs: Selon moi, nous devons participer à leur intégration sociale en les aidant à créer des liens avec les membres de leur communauté. C'est le besoin que nous avons cerné, plutôt que la création de liens pré-économiques avec le marché du travail.

Nous avons organisé des groupes qui, par exemple, invitent des femmes à rencontrer d'autres gens qui parlent anglais, ce qui leur offre une solution de rechange aux centres culturels où les gens parlent leur langue.

M. David Tilson: Que recommanderiez-vous au gouvernement?

Mme Diana Gibbs: Eh bien, je suppose qu'il pourrait appuyer ces types de programmes...

M. David Tilson: Du financement. Des fonds.

Mme Diana Gibbs: ... mais non, je ne vois pas vraiment...

Oui, du financement, bien sûr. Tout revient à l'argent.

M. David Tilson: En effet.

Mme Diana Gibbs: Mais il s'agit de savoir où investir cet argent, et ce serait notre recommandation.

Le président: Merci.

[Français]

Nous allons continuer avec Mme Laverdière pendant cinq minutes.

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à vous tous et à vous toutes de ces présentations fort intéressantes aujourd'hui.

Bravo à Mme Izzeddin pour son apprentissage du français et son implication dans sa communauté. C'est très bien et je la félicite.

Ma première question s'adresse à Mme Gibbs, laquelle a mentionné que le...

Est-ce que vous m'entendez?

[Traduction]

Entendez-vous l'interprétation?

[Français]

Mme Diana Gibbs: Non, pas en ce moment.

Je peux comprendre un peu, mais...

[Traduction]

Mme Hélène Laverdière: S'il y a un problème avec l'interprétation, je peux...

[Français]

Le président: Non, ce n'est pas un problème.

Mme Diana Gibbs: Ah, merci.

Mme Hélène Laverdière: Vous avez mentionné les difficultés inhérentes au programme expérimental auquel vous vouliez participer, et une limite de temps de...

Mme Diana Gibbs: Je ne peux pas comprendre.

[Traduction]

Je suis vraiment désolée.

Mme Hélène Laverdière: Je vais continuer dans l'autre langue en raison des contraintes de temps.

Vous avez parlé d'un programme expérimental, d'un nouveau programme — je ne peux pas me rappeler son nom — qui a une durée maximale de 12 mois, et des difficultés que cela vous causait. Pourriez-vous nous expliquer davantage les types de difficultés que vous causent cette période limitée?

Mme Diana Gibbs: Oui. Nous souhaitons établir des partenariats liés à nos programmes de préparation à l'emploi pour les immigrantes, les nouvelles arrivantes et les minorités visibles. Nous voulions participer à ce programme, mais avec notre budget, c'était impossible. Cette proposition — et j'espère qu'elle sera acceptée — vise à enrichir notre programme de base, mais nous n'avons pas pu inclure cela dans le budget de fonctionnement de notre programme de base, car avec une année de financement, nous ne pouvons pas vraiment... et ça commence maintenant.

Ce financement est déjà en place. C'est le type de défi auquel nous avons fait face dans le cas de cet appel de propositions. C'était pour enrichir le programme. Nous pouvons certainement utiliser cet enrichissement pour renforcer nos relations avec les employeurs. C'est ce que nous voulons faire, mais encore une fois, nous pourrions

seulement le faire pendant un an, et il faut du temps pour établir des liens. C'est le type de défi auquel nous sommes confrontés, mais nous sommes prêts à le relever.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: D'accord.

Le président: Je dois vous arrêter juste un instant afin de vérifier si l'interprétation fonctionne. C'est absolument nécessaire d'avoir accès aux deux langues pendant les réunions du Comité.

• (1645)

[Traduction]

Mme Diana Gibbs: De plus, je ne suis pas habituée, donc...

D'accord.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Nous savons que la capacité de prédire et de prévoir est absolument essentielle pour faire un bon travail.

J'ai encore une question qui s'adresse à vous deux, avant de revenir aux témoins des scouts et guides canadiens, si j'ai le temps.

Offrez-vous des services de garderie aux femmes qui viennent suivre des formations chez vous?

[Traduction]

Mme Diana Gibbs: Non. Nous avons deux types de formation. L'horaire de la formation sur les compétences liées au commerce de détail est prévu pour permettre aux femmes de déposer leurs enfants à l'école ou à la garderie avant la formation, qui est donnée pendant une courte période au milieu de la journée, ce qui permet aux femmes de la suivre pendant leur temps libre, car nous voulons que les gens utilisent les autres services offerts dans la communauté. Nous tentons donc d'offrir une certaine souplesse, et lorsque les femmes ont... Nous organisons la formation selon l'horaire de nos clientes.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Merci beaucoup.

Madame Mooney, vous recevez 12 000 jeunes nouveaux arrivants par année. J'ai deux questions à vous poser.

Premièrement, y a-t-il une grande proportion de réfugiés parmi ces nouveaux arrivants? Deuxièmement, est-ce que vous faites aussi un effort particulier pour attirer ces jeunes?

Je suis d'accord avec vous, c'est une forme de prévention que d'intégrer les femmes, les jeunes. C'est beaucoup plus efficace que d'agir après coup.

Mme Colleen Mooney: J'ai compris votre question, mais j'aimerais y répondre en anglais.

Mme Hélène Laverdière: Pas de problème.

[Traduction]

Mme Colleen Mooney: À des fins d'éclaircissements, Repaires jeunesse du Canada est un club garçons et filles; ce n'est pas nécessairement les scouts et les guides. Je tenais seulement à le préciser.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: D'accord.

[Traduction]

Mme Colleen Mooney: Ce sont des groupes très différents.

Désolée, mais je tente de me souvenir de votre question.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Je vous demandais quelle était la proportion de réfugiés et ce que vous faisiez en matière de sensibilisation pour attirer les nouveaux arrivants.

[Traduction]

Mme Colleen Mooney: Oui, nous voyons beaucoup de réfugiés.

Au fil des ans, nous avons vu différentes vagues. Ces 10 dernières années, il y a eu de nombreux réfugiés somaliens et des réfugiés de diverses régions d'Afrique, surtout dans nos clubs situés en milieu urbain d'un bout à l'autre du pays. Plus récemment, il y a eu de nombreux jeunes syriens, encore une fois dans nos principaux centres urbains du pays.

Nous faisons beaucoup de travail sur le terrain. Nous travaillons étroitement avec les écoles. En effet, les écoles s'efforcent grandement d'aider les jeunes dont l'anglais est la langue seconde, mais honnêtement, elles sont débordées. Un jeune qui arrive dans notre pays et qui est en première année apprend rapidement et ce n'est que le début de son éducation, mais c'est différent pour les moins jeunes. Prenez le cas d'Hena, qui est seulement arrivée il y a trois ans et demi et qui s'est soudainement retrouvée dans une école secondaire. L'école secondaire est déjà une étape difficile pour la plupart des adolescents, mais les jeunes arrivants ne parlent même pas la langue. Tout est nouveau pour eux, et nous travaillons donc très étroitement avec les écoles.

À Ottawa, deux de nos clubs sont situés dans des écoles qui se trouvent dans des quartiers fortement marginalisés qui attirent un grand nombre de réfugiés et d'immigrants.

[Français]

Le président: Excusez-moi de vous interrompre, mais nous devons nous arrêter ici.

Nous allons poursuivre avec M. Ayoub, en français, je crois.

[Traduction]

M. Ramez Ayoub (Thérèse-De Blainville, Lib.): Merci beaucoup.

Je poserai la plupart de mes questions en français. Vous pouvez répondre dans la langue de votre choix; cela ne pose aucun problème.

[Français]

Je suis un député du Québec d'origine syrienne. J'ai bien écouté l'histoire de Mme Izzeddin et j'ai constaté l'espoir, le travail et l'accueil. Ce sont les meilleurs témoignages que nous puissions recevoir. Cela n'enlève rien à la grande importance de votre travail, mesdames et monsieur, mais le témoignage de Mme Izzeddin est vraiment rafraîchissant et vient conforter le fait que nous faisons les choses d'une certaine façon et que nous les faisons bien.

Ma question s'adresse à Mme Izzeddin.

Parmi les services que vous avez reçus depuis votre accueil au Canada il y a trois ans et demi, qu'avez-vous trouvé de bien et que feriez-vous différemment? Sans dire que cela s'est mal passé, qu'est-ce que vous feriez différemment ou amélioreriez? Quels ont été les services que votre famille a reçus? Vous avez reçu des services par l'entremise de Mme Mooney, mais quels sont les autres services que vous avez reçus et quelle est votre opinion à cet égard?

•(1650)

[Traduction]

Mme Hena Izzeddin: Selon moi, les cours d'anglais langue seconde sont les services qui m'ont le plus aidée à l'école.

M. Ramez Ayoub: L'apprentissage de la langue est-il le premier service que vous avez reçu et était-ce le service le plus important pour favoriser votre inclusion, pour vous faire de nouveaux amis et pour participer à la vie au Canada? Serait-ce le premier service et le plus important que vous avez reçu, selon vous?

Mme Hena Izzeddin: Si j'avais pu parler anglais à mon arrivée, cela m'aurait grandement simplifié la vie et cela m'aurait facilité les choses à l'école.

Mon père était chef de train et électricien, et il aurait donc pu travailler, mais il ne travaille pas en ce moment, car il est toujours à l'école. Ma mère aussi. Si nous avions pu parler anglais, nous aurions pu faire beaucoup de choses. J'aurais déjà obtenu mon diplôme, mais je dois attendre à l'année prochaine, car je n'ai pas encore fini toutes les matières. Je suis encore en train d'apprendre.

M. Ramez Ayoub: Merci.

Mme Colleen Mooney: Pendant le trajet pour venir ici, Hena a notamment parlé du nombre de formulaires du gouvernement que les membres de sa famille avaient dû remplir pour différentes raisons. C'était très difficile pour eux, car les formulaires étaient en anglais ou en français, et un grand nombre d'entre eux n'était pas offert dans une autre langue. Nous voyons cela souvent au club garçons et filles. Il revient donc à certaines personnes comme Hena de traduire pour sa famille et d'assumer des responsabilités familiales qu'une jeune de son âge ne devrait pas avoir à assumer.

[Français]

M. Ramez Ayoub: Je comprends.

De votre côté, madame Mooney, dans le cadre des services que vous offrez, quelles sont les interactions que vous avez? Vous avez parlé des écoles. Qu'est-ce que le gouvernement pourrait faire de plus pour améliorer les services que vous offrez et promouvoir la cohésion entre les services offerts par les écoles et les services non traditionnels comme les vôtres?

Ma question pourrait s'adresser également à Mme Smythe.

[Traduction]

Mme Colleen Mooney: Eh bien, il n'y a pas d'autre façon de le dire: nous pourrions certainement profiter d'une aide financière accrue. Nous ne recevons pas beaucoup d'argent du gouvernement fédéral pour les services que nous fournissons d'un bout à l'autre du pays et qui sont des services essentiels, selon moi.

Nous mettons l'accent sur l'éducation. Nous offrons des bourses d'études partout au pays et nous organisons des clubs de devoirs, des programmes parascolaires et des programmes de leadership dans tous nos clubs. À mon avis, ces programmes sont essentiels pour aider les jeunes à s'intégrer et à terminer leurs études secondaires pour devenir des contribuables et des membres productifs de la société. De plus, nous insistons beaucoup sur le civisme et sur la notion de redonner à la communauté, ainsi que sur les façons d'être un bon citoyen.

M. Ramez Ayoub: Madame Smythe, j'aimerais vous poser la même question.

Mme Rosie Smythe: Oui, je répondrais la même chose.

Souhaitiez-vous savoir ce dont nous avons besoin pour être en mesure d'améliorer ce que nous faisons déjà?

M. Ramez Ayoub: Oui. Quels sont vos besoins? Qu'est-ce qui vous manque actuellement?

Mme Rosie Smythe: Cela revient certainement au financement et au financement gouvernemental, surtout pour les programmes que nous offrons, car nous dépendons des dons du secteur privé et il peut être très difficile de fonctionner de cette façon.

M. Ramez Ayoub: Quels nouveaux services — c'est-à-dire des services que vous n'offrez pas actuellement — seriez-vous en mesure d'offrir aux nouvelles familles qui arrivent?

Mme Rosie Smythe: Je pense que nous aimerions être en mesure d'offrir plus large un éventail de services. Actuellement, nous offrons un programme de formation à la vente au détail et un programme de formation aux affaires, et ils exigent tous les deux un niveau d'anglais assez élevé. Nous aimerions beaucoup pouvoir offrir d'autres services ou d'autres programmes de préparation à l'emploi auxquels des gens qui ont des compétences linguistiques plus faibles pourraient participer et peut-être obtenir ainsi un meilleur emploi.

• (1655)

M. Ramez Ayoub: Je crois que mon temps est écoulé

Le président: Je suis désolé de devoir arrêter la discussion ici. J'ai l'impression que nous venons tout juste de commencer.

Les membres du Comité tiendront évidemment compte des témoignages que vous avez livrés aujourd'hui, mais si vous souhaitez envoyer autre chose par écrit au Comité, surtout s'il s'agit de recommandations sur la façon de mettre en œuvre de nouvelles idées liées aux services d'établissement... Vous êtes tous des fournisseurs de services non traditionnels et vous avez tous des points de vue très différents. Si vous souhaitez faire parvenir quoi que ce soit par écrit au Comité, n'hésitez pas; nous vous serions très reconnaissants.

Merci beaucoup. Je suis désolé d'avoir dû écourter la période de questions.

Nous suspendrons la séance pendant quelques minutes, afin d'accueillir les nouveaux témoins.

• (1655)

(Pause)

• (1655)

Le président: Nous reprenons les travaux. Nous entendons maintenant les témoins suivants.

Nous entendons d'abord Mme Reimer, d'Edmonton.

Madame Reimer, puisque vous comparez par vidéoconférence, j'aimerais vous donner la parole en premier, juste au cas où nous aurions un problème avec la connexion, car nous pourrions le résoudre plus tard, le cas échéant. Ensuite, nous entendons les témoins qui sont dans la salle.

Allez-y. Vous pouvez faire votre exposé.

Mme Jan Reimer (directrice exécutive, Alberta Council of Women's Shelters): Bonjour. Nous vous remercions de me donner l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui.

J'aimerais tout d'abord souligner que nous sommes sur le territoire visé par le Traité n° 6 et que l'Alberta Council of Women's Shelters travaille dans les communautés visées par les Traités n°s 6, 7 et 8.

Votre demande arrive en temps opportun et la question pèse sur les refuges pour femmes de la province et du pays. Hébergement femmes Canada accueillera divers refuges pour femmes du pays à la fin du mois de mai afin de discuter de la navigation dans les systèmes d'immigration et de l'accès aux services avec les immigrantes et les réfugiées survivantes de la violence faite aux femmes.

Il y a deux semaines, nous avons lancé en Alberta une campagne en réaction au massacre de la Nouvelle-Zélande, Alberta Kind, parce

que nous ne pouvions plus rester dans les estrades et être témoins de cette montée du racisme, des crimes haineux et de la violence dirigée contre les musulmans, et du mépris général à l'égard de l'immigration qui est de plus en plus exprimé. Ces enjeux sont directement liés aux questions en matière d'intégration, puisque le racisme est un obstacle à l'emploi, au logement et au sentiment de sécurité dans la communauté. Les femmes et les enfants doivent se sentir en sécurité dans les mosquées du Canada, ce qui n'est souvent pas le cas.

L'une des forces du Canada, c'est que des gens de divers territoires s'y sont réunis pour forger une identité commune: nous pouvons pratiquer diverses fois, ou aucune, tout en respectant nos lois et notre pays. Nous savons qu'il faut prendre des mesures nationales importantes à cet égard et nous savons que cette responsabilité nous incombe à tous.

L'Alberta Council of Women's Shelters compte 37 organismes membres dans l'ensemble de la province. Ces membres offrent un éventail de services aux femmes, aux enfants et aux aînés victimes de violence par l'entremise des refuges d'urgence, des maisons d'hébergement de deuxième étape et des refuges pour aînés, afin de leur fournir un endroit sûr. Au cours des trois dernières années, les membres de l'Alberta ont hébergé plus de 30 000 femmes, enfants et aînés et ont offert des services de liaison à plus de 17 000 personnes, mais ont dû en refuser 47 000 autres en raison de la capacité insuffisante de notre système.

En Alberta, les refuges travaillent avec les femmes et utilisent l'outil d'évaluation du danger créé par Jacquelyn Campbell de l'Université Johns Hopkins, qui aide à évaluer les risques pour une femme de se faire assassiner par son conjoint, ce qui les aide à mieux comprendre le niveau de danger inhérent à leur situation et à orienter la planification en matière de sécurité. La recherche montre que l'évaluation du danger présente la plus haute validité de prédiction de toutes les évaluations actuarielles du risque qui ont fait l'objet de recherches jusqu'à présent. Les résultats de l'évaluation du danger montrent que près des deux tiers des femmes qui font l'exercice présentent un risque élevé ou grave d'être tuées et ont manifestement besoin de la sécurité et du soutien que les refuges pour femmes peuvent offrir. Les femmes qui se retrouvent dans cette catégorie ont été menacées au moyen d'une arme à feu ou ont été étran­glées.

Nous espérons pouvoir travailler avec Mme Campbell à l'adaptation de l'outil d'évaluation du danger pour les populations immigrantes; le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres nous a donné le feu vert pour élaborer un document de concept à ce sujet.

J'ai eu l'occasion de consulter les membres de l'ACWS avant la réunion. Mes commentaires d'aujourd'hui reflètent le point de vue de nos membres, qui cumulent de nombreuses années d'expérience dans la prestation de services de soutien aux femmes immigrantes, et s'inspirent de notre initiative de lutte contre la violence familiale, qui présente des pratiques prometteuses fondées sur des données probantes en vue d'accroître la sécurité des femmes.

De façon générale, l'expérience des immigrantes victimes de violence est similaire à celle de la plupart des autres femmes à de nombreux égards, mais elle présente toutefois certaines différences. Ce que je veux dire par là, c'est que chaque femme qui est victime de violence conjugale a besoin d'un soutien essentiel afin de se sortir de cette relation de façon sécuritaire.

La dynamique demeure la même: le désir d'un être humain d'exercer un pouvoir et un contrôle sur un autre. En reconnaissant cela, nous savons que les femmes de l'ensemble du pays ont besoin d'un système juridique efficace et adapté tant dans le domaine de la justice pénale, où les instigateurs de la violence sont tenus responsables de leurs gestes, que dans le domaine du droit familial, où les fonctionnaires judiciaires doivent comprendre ce qu'est la violence familiale et savoir comment gérer la situation de manière à favoriser la sécurité et le bien-être des femmes et de leurs enfants.

● (1700)

Nous savons qu'elles ont besoin de soins axés sur les traumatismes et la violence offerts dans un environnement sécuritaire où elles et leurs enfants peuvent entreprendre une guérison. Nous savons aussi qu'elles ont besoin des diverses entités gouvernementales et organisations communautaires pertinentes pour développer et utiliser des mécanismes de collaboration efficaces de sorte que leurs désirs soient au cœur du processus et qu'un échange de renseignements se fasse afin d'accroître leur sécurité. À titre d'exemple, les équipes interorganismes d'évaluation des dossiers, qui ont été créées en Colombie-Britannique, sont maintenant mises à l'essai en Alberta, avec l'aide de la GRC et des organismes gouvernementaux provinciaux.

Les femmes victimes de violence ont besoin de toutes ces formes de soutien. C'est pourquoi ma première recommandation vise la création d'un plan d'action national pour mettre un terme à la violence contre les femmes. Le plan fédéral représente un bon début, mais un plan national pouvant intégrer toutes ces préoccupations et ces considérations à une stratégie globale est essentiel en vue de régler le problème. Il faudra bien sûr tenir compte des besoins en matière d'intégration des nouveaux arrivants à l'aide d'une approche intersectorielle, dont je vais vous parler.

J'aimerais vous parler d'une histoire qui m'a été racontée par une collègue de la Calgary Immigrant Women's Association, dans le cadre d'un projet de recherche que nous avons réalisé dans le but de créer un inventaire des pratiques prometteuses. Cette histoire est celle de Joanne, une jeune divorcée indienne. Elle est arrivée au Canada en 2010 à titre de résidente permanente autoparrainée. Sa famille en Inde s'inquiétait de son état matrimonial et en 2012, elle est retournée au pays pour épouser un jeune homme. Elle était touchée par sa volonté d'épouser une femme divorcée malgré les normes culturelles en vigueur au pays.

Il est venu la rejoindre au Canada, mais il est alors devenu contrôlant et violent. Il l'empêchait de communiquer avec les membres de sa famille et surveillait chacun de ses mouvements. Elle a donné naissance à un garçon en 2013. Joanne espérait que l'arrivée du bébé changerait le comportement de son mari, mais en 2016, il lui a asséné un coup de poing au visage devant l'enfant. Les Services à l'enfance ont été contactés. Le courtier en santé multiculturelle de Joanne l'a orientée vers le programme sur les conflits familiaux. Dans le cadre de sa première séance de counselling, Joanne s'est dite déterminée à sauver son mariage et à éviter un deuxième divorce.

Les services de soutien adaptés à la culture ont permis à Joanne de s'exprimer facilement sur l'importance de préserver l'unité de sa famille. Elle a parlé du respect qu'elle avait pour son mari, puisqu'il avait accepté de l'épouser même si elle était divorcée. Elle savait qu'il devait changer de point de vue afin de comprendre l'incidence de son comportement sur leur garçon. Joanne était très heureuse d'avoir accès à une thérapie de couple dans sa langue maternelle avec une personne qui comprenait la dynamique culturelle de sa famille.

Malgré sa réticence au départ, le mari de Joanne a participé aux séances de counselling afin d'améliorer ses compétences en matière de coparentalité. Le conseiller a travaillé en étroite collaboration avec eux et après quelques séances, le mari de Joanne a réalisé ses erreurs. Il a compris qu'un sentiment d'impuissance l'avait envahi depuis leur déménagement au Canada et qu'il se sentait inférieur à sa femme, ce qui expliquait son comportement. Petit à petit, la thérapie en matière de coparentalité s'est centrée sur la relation du couple.

● (1705)

Le président: Je vais devoir vous demander de conclure; nous avons dépassé le temps prévu pour votre exposé.

Mme Jan Reimer: J'aimerais alors vous faire part de nos recommandations, qui se trouvent à la fin de notre document.

Il nous faut apporter des changements juridiques et politiques qui répondent aux obligations du Canada en matière de droits de la personne et préviennent la séparation entre une mère et ses enfants lorsqu'une femme victime de violence est forcée de quitter le pays et que ses enfants sont des citoyens canadiens. Il faut aussi établir un processus de demande conjointe pour les couples afin de permettre aux femmes de connaître leurs droits lorsqu'elles arrivent au Canada.

Nous devons aussi établir des modèles de financement souples qui comprennent un fonds national visant les refuges pour femmes afin de répondre aux besoins des immigrantes, des réfugiées et des victimes de la traite de personnes. De plus, les refuges doivent être dotés de personnel ayant reçu une formation particulière en vue de travailler avec les immigrantes et les victimes de la traite de personne, et de répondre aux besoins de base des femmes violentées sans statut. Il faut aussi des programmes de logement axés sur les besoins des immigrantes et des réfugiées qui fuient la violence.

Nous avons aussi besoin de programmes normalisés, notamment de services d'interprétation et d'aide à l'établissement dans les régions rurales et urbaines, de même que des programmes de sensibilisation des hommes à l'égard des conséquences de la violence familiale sur eux et sur leurs enfants.

Enfin, il nous faut une campagne nationale imposante de lutte contre le racisme, les groupes anti-immigration et l'islamophobie, et des outils dont pourront se servir les organismes et les programmes. Tous les Canadiens doivent pouvoir se sentir respectés et en sécurité dans leur communauté.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Je sais que vous avez dû sauter une partie de votre exposé. Si vous me le permettez, je demanderai à la greffière de le considérer à titre de mémoire, et le Comité y aura accès.

Mme Jan Reimer: D'accord.

Le président: Merci.

Madame Niazi, vous avez la parole.

Mme Adeena Niazi (directrice exécutive, Afghan Women's Organization): Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner devant vous.

Je suis ici au nom de l'Afghan Women's Organization, ou AWO. Notre mission est de permettre aux immigrants et aux réfugiés, de même qu'aux personnes qui ont vécu la guerre et la persécution, de mener une vie autonome et digne dans une société inclusive.

L'AWO a été fondée il y a 28 ans pour répondre aux besoins particuliers des femmes afghanes. Nous avons d'abord offert des programmes d'anglais et des programmes d'établissement, pour ensuite élargir nos services et la portée de nos projets. Aujourd'hui, nos clients viennent de partout dans le monde; ce sont des femmes, des hommes et des enfants. À titre de signataire d'entente de parrainage, ou SEP, l'AWO a parrainé plus de 5 000 réfugiés provenant de plusieurs pays au cours des 30 dernières années. Aujourd'hui, grâce au financement que nous recevons d'IRCC et d'autres organismes, nous offrons des services d'établissement plus que nécessaires dans la région du Grand Toronto, de même que des services itinérants dans le Sud de l'Ontario. À titre d'organisme de parrainage, l'AWO est le premier point de contact pour de nombreuses personnes qui arrivent au pays par l'entremise du parrainage privé ou à titre de réfugiés. Cette association de notre expérience en tant que SEP et en tant que fournisseur de services d'établissement nous place dans une très bonne position pour aider les réfugiés qui arrivent au Canada par l'entremise du parrainage privé, du parrainage gouvernemental ou du processus concernant l'admissibilité des réfugiés dans les bureaux intérieurs.

L'AWO est principalement gérée par d'anciennes réfugiées. Plus de 97 % de nos clients sont des réfugiés ou proviennent de familles de réfugiés. L'AWO offre de multiples services appropriés sur le plan culturel et linguistique qui tiennent compte de la spécificité des sexes, notamment des services de counselling individuel, des séances d'orientation, des programmes de logement et d'éducation parentale, de la formation liée à l'emploi, des services de santé physique et mentale, et bien plus.

Nous avons recours à une approche holistique dans le cadre de la prestation de nos services. Nous travaillons en étroite collaboration avec toute la famille et avec nos partenaires communautaires. Nous organisons habituellement une première rencontre dans le foyer des femmes marginalisées et nous leur offrons des renseignements de base. Cette rencontre à la maison nous permet d'encourager les femmes à participer à nos programmes, notamment à la formation linguistique. Nos classes pour femmes seulement offrent un endroit sécuritaire à celles qui sont isolées et confinées à la maison. Nous aidons ces femmes à apprendre la langue, à établir des liens de même qu'à socialiser. Malheureusement, en raison d'un manque de financement, certaines femmes doivent attendre plus d'un an avant de pouvoir participer au programme, et nous devons arrêter d'offrir les classes pendant l'été.

Les besoins des réfugiés, surtout des femmes, diffèrent de ceux des immigrants. La majorité de ces réfugiés sont hautement qualifiés. Ils ont des compétences en matière de survie. Ils sont talentueux. Ils ont d'incroyables compétences transférables et un grand potentiel. Ils ont besoin d'aide pour maximiser ce potentiel. La sous-utilisation des compétences des femmes réfugiées donne lieu à des possibilités économiques ratées pour le Canada et à une dépendance accrue aux services sociaux.

Nous craignons que la voix des centres pour femmes ne se fasse pas entendre par les diverses instances, surtout par le Conseil national de l'établissement. Les femmes et les réfugiés font face à de nombreux autres défis, notamment au manque de logements adéquats et abordables, au manque de soutien à la garde d'enfants pour les femmes, au manque de services en santé mentale et à l'accès insuffisant aux services d'établissement dans les régions rurales et les communautés isolées. De plus, les petits organismes d'aide aux femmes racialisées ont perdu le financement qu'ils recevaient d'IRCC.

●(1710)

Cette année, le gouvernement de l'Ontario a réduit considérablement le soutien financier qu'il offrait aux réfugiés et aux immigrants, alors que le nombre d'immigrants continue de croître dans la province.

Nous avons plusieurs recommandations à faire. Il faut accroître le soutien en vue d'offrir des programmes de langue et d'alphabétisation aux femmes et à tous les réfugiés, toute l'année. Il faut offrir un soutien adéquat en matière de logement et en matière de services spécialisés destinés aux femmes et aux réfugiés. Enfin, il faut un soutien en vue d'offrir des services de santé mentale adéquats sur le plan culturel à toutes les femmes, surtout aux réfugiés.

Pour conclure, je vous demande de garder ceci en tête: lorsque les nouveaux arrivants reçoivent le soutien offert par des organisations comme la nôtre, ils peuvent contribuer de manière significative et positive à la société canadienne, tant sur le plan économique que sur le plan social. Je dirais également que la contribution des signataires d'entente de parrainage aux services d'intégration permet de maintenir une norme exceptionnellement élevée en matière d'intégration au cours de la période intense d'établissement et de réinstallation des réfugiés. Selon notre expérience, les réfugiés qui bénéficient du parrainage privé deviennent autonomes beaucoup plus rapidement que les réfugiés parrainés par le gouvernement, parce que les signataires d'entente de parrainage, les SEP, donnent leur argent, leurs ressources financières et leur temps. Ils font un excellent travail en vue de réinstaller les réfugiés.

Merci.

●(1715)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Cimbaljevic, vous avez la parole.

M. Zdravko Cimbaljevic (défenseur des droits de la personne, à titre personnel): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui.

J'aimerais tout d'abord saluer la nation algonquine, puisque nous nous réunissons aujourd'hui sur ses terres traditionnelles non cédées. De plus, à titre de réfugié au sens de la Convention, je suis reconnaissant à l'égard de toutes les nations du Canada qui m'ont permis de grandir dans ce pays et de vivre sur leurs terres.

Je m'appelle Zdravko Cimbaljevic. Je suis né dans un petit pays appelé le Monténégro, situé dans les Balkans. Il y a environ cinq ans, je suis arrivé au Canada parce que j'avais besoin de protection en raison de mon orientation sexuelle. À titre de premier homme ouvertement gai de mon pays, j'ai entrepris un combat au nom de ma communauté, qui avait besoin d'une voix. Nous avions tous besoin d'une voix à cette époque. J'ai réussi à ouvrir le premier refuge pour les LGBTIQ de la région, ce qui m'a donné une meilleure idée des services d'intégration dont la région avait besoin, mis à part ceux offerts par l'État, qui sont vraiment insuffisants. Malheureusement, après trois années de lutte et de leadership dans ma communauté, j'ai été forcé de quitter le pays parce que j'avais reçu des centaines de menaces de mort, qu'on m'avait attaqué et que l'État ne faisait absolument rien pour me protéger.

Avant de reconnaître publiquement mon homosexualité, j'ai adopté l'activisme LGBTIQ2 à titre de principale responsabilité en matière de défense des droits de la personne. Je travaillais déjà activement en vue d'offrir des programmes d'éducation, de logement et d'autres services d'établissement aux communautés roms des Balkans. J'ai aussi une grande connaissance des services d'établissement internationaux grâce à mon travail à l'échelle internationale avec les jeunes sans-abri du Royaume-Uni et du Venezuela. Après mon arrivée au Canada en 2013, j'ai commencé à faire du bénévolat pour des organisations comme Rainbow Refugee et Foundation of Hope, deux organisations que j'admire pour leur excellent travail en vue d'aider les réfugiés et nouveaux arrivants LGBTIQ2. J'ai aussi eu la chance de travailler pour des services d'établissement de la Colombie-Britannique comme MOSAIC et AIDS Vancouver.

Grâce aux connaissances professionnelles et personnelles que j'ai acquises dans le cadre de la prestation de services d'établissement, je suis ici aujourd'hui à titre personnel et à titre de défenseur des droits de la personne, et j'en suis très reconnaissant. J'ai la chance de pouvoir laisser parler mon cœur, sans intention ni intérêt politique, en tant qu'être humain qui se soucie des autres et en tant que fier résident de ce merveilleux pays qui est maintenant le mien.

Dans le cadre de mon travail avec les réfugiés et nouveaux arrivants LGBTIQ qui s'établissent au Canada, je suis heureux de constater que les fournisseurs de services d'établissement et les organisations — dont certaines sont ici aujourd'hui —, les travailleurs sociaux et les gens sur le terrain améliorent leurs services et veillent à ce qu'ils soient équitables. Certaines personnes passent une bonne partie de leurs journées à parler aux gens dans le besoin afin de leur offrir des possibilités et un soutien émotionnel tout en tentant d'améliorer leur qualité de vie tout au long du processus. C'est parfois très difficile, et je peux vous dire pourquoi.

Bien que je fasse confiance aux gens et aux organisations qui souhaitent contribuer aux programmes d'établissement, je me préoccupe grandement du caractère insuffisant des fonds fixes octroyés par les provinces et le gouvernement fédéral — et je ne parle pas d'un financement sur un an ou sur trois ans, mais bien de fonds fixes — aux organismes qui offrent un soutien ininterrompu aux nouveaux arrivants, aux immigrants et aux réfugiés afin qu'ils surmontent les obstacles auxquels ils font face, tout en veillant à ce que leurs clients vivent le moins de stress possible.

J'habite à Vancouver. Il est bien connu que le coût de la vie et du logement est beaucoup trop élevé pour bon nombre d'entre nous. Un de mes amis, qui est travailleur social à l'hôpital de Surrey m'a partagé une réalité frustrante en ce qui a trait à la gestion des cas de renvoi des patients qui ont besoin de services d'établissement. Les organismes qui offrent ces services ne peuvent même plus ajouter de nom à leur liste d'attente lorsqu'on les appelle à ce sujet, parce qu'ils n'ont plus de place et ne peuvent plus offrir de l'aide. Leurs ressources ne peuvent aider plus de personnes; les hôpitaux doivent donner leur congé aux patients qui ont besoin de services d'établissement. Ces gens retournent donc dans la communauté et dans la rue sans aucune forme d'aide.

● (1720)

Comme mes collègues ont déjà indiqué dans leurs déclarations, le financement est essentiel pour les organisations afin d'élargir leurs services et d'offrir une aide adéquate aux nouveaux arrivants et aux réfugiés pour qui il est déjà difficile de repartir de zéro. On parle principalement des services d'établissement qui oeuvrent dans les quartiers centraux comme ceux où j'habite, où beaucoup de nouveaux arrivants s'établissent, notamment Surrey, Burnaby,

Vancouver-Est et le Downtown Eastside, pour n'en nommer que quelques-uns. Comme Hena l'a indiqué, le financement de services d'interprétation a été d'une grande aide pour elle et sa famille dans les premiers jours après son arrivée au Canada. Je fais écho à ces propos et j'ajouterais qu'il faut des services d'interprétation et de la documentation, ainsi que des services d'extension et de soutien dans les hôpitaux, les écoles, les cabinets de dentistes, etc.

Nous intervenons auprès de nouveaux arrivants et de réfugiés qui ne parlent ni anglais ni français. Offrir des services d'interprétation est l'un de nos premiers défis. Comment peut-on connaître les besoins d'une personne ou présenter les services que nous offrons si les deux côtés ne parviennent pas vraiment à se comprendre? C'est très difficile.

En outre, comme mentionné précédemment, il faut mettre en place des processus simplifiés et plus rapides afin d'offrir aux nouveaux arrivants et aux réfugiés de l'aide juridique, de l'aide médicale, etc. Parfois, de nombreux avocats et médecins ne peuvent intervenir rapidement et offrir leur aide en raison de la longueur des procédures liées aux exigences.

Enfin, il faut accroître l'aide en santé mentale offerte aux nouveaux arrivants et aux réfugiés, car, souvent, l'adaptation nécessaire est beaucoup plus difficile qu'on le croit. Pour beaucoup d'entre nous, les comportements... Ils sont issus de pays et de cultures où les questions de santé mentale ne sont pas perçues de façon très positive. Au Monténégro, par exemple, la personne qui avoue avoir un problème de santé mentale est immédiatement considérée comme folle. Beaucoup de gens cachent leur situation à leur famille, puisque c'est honteux.

Cette culture est acquise. Cela nous arrive aussi ici, et nous devons démontrer que les choses se passent différemment. En Colombie-Britannique, nous devons manifestement accorder plus d'attention que jamais à la santé mentale. Nous pouvons veiller à diffuser ce message pour faire savoir aux nouveaux arrivants et aux réfugiés qui ont des problèmes de santé mentale que tout ira bien et que collectivement, en tant que société, en tant que pays, nous sommes là pour les aider.

Je fais mon travail avec passion, et j'espère que ces recommandations et déclarations susciteront des discussions et que vous prendrez mes observations en compte dans le cadre de votre étude. Je suis certain que mes commentaires ne sont pas très différents de ceux d'autres personnes qui offrent ces services d'aide en Colombie-Britannique et partout au Canada.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Chers collègues, les interventions seront de cinq minutes.

Nous commençons avec Mme Zahid.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins. Je vous remercie du travail que vous faites pour les personnes les plus vulnérables de la société.

Ma première question s'adresse à Mme Niazi.

Je tiens à prendre le temps de vous remercier tout particulièrement du travail que vous faites à Scarborough et dans la zone desservie de Scarborough. Vous offrez de nombreux services aux nouveaux arrivants, dont certains programmes spécialement destinés aux femmes. Vous donnez aussi des cours réservés aux femmes. Je sais que les nouvelles arrivantes ont des besoins précis et qu'elles ont besoin de programmes et de soutien ciblés pour réussir.

Pourriez-vous nous dire pourquoi il est important que les nouvelles arrivantes reçoivent certains services dans un contexte réservé aux femmes?

• (1725)

Mme Adeena Niazi: Nous avons constaté, au fil de nos nombreuses années d'expérience, que certaines femmes ne participent qu'aux cours ou programmes réservés aux femmes. Autrement, elles demeurent à la maison. Comme je l'ai mentionné, certaines femmes sont confinées à la maison et ne sortent pas. Nous organisons des rencontres à domicile et nous les encourageons afin qu'elles participent à des programmes réservés aux femmes. Cela ne veut pas dire qu'elles y demeurent tout le temps; elles ne sont pas séparées des autres. Pour elle, il s'agit simplement de la première étape pour briser l'isolement.

Ces programmes leur permettent de rencontrer des femmes de diverses communautés et de divers horizons. Nos programmes sont ouverts aux femmes de partout; il y a des Syriennes, des Afghanes, des Irakiennes, des Iraniennes, etc. Elles ont l'occasion de connaître les femmes qui participent à d'autres programmes et, graduellement, comme je l'ai indiqué, elles établissent des liens avec la société en général. L'établissement est une démarche graduelle. Pour les nouveaux arrivants et plus particulièrement pour les réfugiés, l'intégration dans la société canadienne ne se fait pas du jour au lendemain. Cela se fait graduellement, par étapes.

Nous constatons que certaines femmes qui n'étaient jamais sorties de chez elles et que nous avons encouragées à participer à nos programmes linguistiques s'en sortent très bien. Par exemple, une jeune réfugiée qui était victime de violence et ne sortait jamais de chez elle a acquis des compétences dans le cadre de nos programmes et travaille maintenant à titre de conseillère au sein d'un organisme de santé mentale. Nous les encourageons à retourner à l'école. Cette femme était talentueuse, comme la plupart des femmes. Elles ont simplement besoin qu'on leur fasse connaître la culture pour briser l'isolement.

Mme Salma Zahid: Dans mes nombreuses discussions avec les femmes de ma circonscription de Scarborough-Centre, je constate quelles sont les dernières à penser à elles-mêmes. Elles pensent d'abord à leur mari qui cherche un emploi, puis elles inscrivent leurs enfants à l'école pour favoriser leur intégration. La majorité des femmes sont les dernières à penser à elles-mêmes.

Selon vous, lorsqu'elles sont prêtes à recevoir des services d'établissement, avons-nous assez de temps à leur consacrer pour qu'elles obtiennent l'ensemble des services? Parviennent-elles à franchir cette étape?

Mme Adeena Niazi: Je pense que l'objectif de tout organisme d'établissement — pas seulement pour l'Afghan Women's Organization, mais pour tout le monde — est d'adopter une approche holistique pour offrir les meilleurs services possible. C'est ce que nous faisons. Lorsque nous travaillons avec les femmes, nous ne les isolons pas de leur famille, en particulier dans le contexte de la culture qui leur est propre. Nous intervenons auprès de toute la famille, mari et enfants compris. Nous examinons tous leurs besoins.

Pour les familles de nouveaux arrivants, l'un des besoins est lié au fossé entre les générations qui se crée à l'arrivée dans un nouveau pays. Les enfants fréquentent l'école et sont immergés dans une culture et un univers totalement différents de ce que leurs parents ont connu. Le maintien de ce fossé entraîne d'importants problèmes pour les jeunes et les parents.

Voilà les programmes sur lesquels nous travaillons. Je n'en avais pas parlé, faute de temps. Ils visent à réduire ce fossé. Nous

intervenons auprès des jeunes, notamment pour l'aide aux devoirs. Nous avons aussi des programmes destinés aux parents. Tous ces programmes s'adressent à l'ensemble de la famille. Nous n'isolons pas les femmes de leur famille, même si la première étape consiste à travailler avec elles.

Mme Salma Zahid: Dans ma circonscription, on compte beaucoup de nouveaux arrivants âgés. Parmi vos programmes destinés aux femmes, avez-vous des programmes pour les femmes âgées?

Mme Adeena Niazi: Oui. En fait, nous avons un excellent programme pour les personnes âgées, mais la province y a mis fin, malheureusement. Il est donc terminé. Ce qui est bien pour les personnes âgées, c'est d'acquérir des compétences pratiques. Par exemple, le cours de cuisine que nous offrons aux personnes âgées comprenait des notions de nutrition. Elles acquéraient des connaissances sur les aliments nutritifs, apprenaient à faire leurs courses et à cuisiner. Des bénévoles les accompagnaient à l'épicerie. Elles apprenaient des choses sur le panier d'épicerie et les aliments sains et nutritifs. Cela les aide à sortir de l'isolement. Elles ont rencontré des femmes âgées d'autres communautés et ont tissé des liens durables. Elles se sont faites des amies.

Nous avons aussi un programme de participantes animatrices pour les personnes âgées. Ce sont des aînées bénévoles qui travaillent auprès de groupes de personnes âgées dans diverses communautés. Nous en avons un dans...

• (1730)

Le président: Je sais que vous aimeriez continuer, mais je dois vous interrompre.

Mme Adeena Niazi: Très bien.

Le président: M. Genuis, suivi de M. Maguire.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): J'ai une petite question, puis je céderai la parole à quelqu'un d'autre.

Merci à tous de vos témoignages. Ma question s'adresse à M. Cimbaljevic.

En 2011, Jason Kenney, l'ancien ministre de l'Immigration, a participé au lancement du Programme d'aide aux réfugiés Rainbow. Je sais que l'enjeu des droits internationaux de la personne le passionnait et qu'il accordait une attention particulière à la défense des droits des personnes LGBT persécutées dans le monde entier. Le modèle de parrainage mixte choisi pour ce programme était intéressant. Voici comment fonctionne le parrainage. Beaucoup de personnes sont parrainées d'une façon ou d'une autre par le gouvernement, c'est-à-dire que c'est le gouvernement qui les fait venir ici. D'autres bénéficient de parrainages privés, qui signifie qu'elles sont parrainées par un organisme privé et que le gouvernement ne participe pas. C'est quelque chose de distinct.

Le gouvernement participe toutefois au programme que j'ai mentionné, ce qui réduit le fardeau financier du parrain privé, dont le rôle est d'appuyer l'intégration. D'une certaine façon, cela facilite l'intervention du répondant du secteur privé, mais cela facilite aussi...

Je pense que le modèle proposé en 2011 était novateur. J'aimerais avoir vos commentaires sur les résultats du parrainage mixte et savoir s'il conviendrait d'étendre ce modèle.

M. Zdravko Cimbaljevic: Merci d'avoir soulevé ce point.

C'est un modèle plutôt inhabituel à l'échelle internationale. Nous sommes tous très fiers de pouvoir recourir aux parrainages privés au Canada. Peu de pays, s'il en est, ont adopté un modèle de parrainages privés par les citoyens.

En ce qui concerne le parrainage privé, il est vrai que nous avons l'appui du gouvernement. Toutefois, il faut savoir qu'un groupe de parrainage privé qui veut parrainer une personne doit amasser au moins 20 000 \$. Il doit avoir 70 % des fonds et informer le gouvernement qu'il a le montant requis avant que le gouvernement ne lance le processus. Il y a beaucoup de dates à respecter. Il ne suffit pas de créer un groupe pour qu'un réfugié arrive au pays. C'est un processus qui exige beaucoup de travail pendant qu'une personne est dans un camp ou cachée quelque part en attendant qu'on vienne à son secours.

L'aide existe, certes, mais comme vous le savez, c'est une aide très limitée. Pour ce qui est du logement, le gouvernement offre aux réfugiés un certain montant pour les meubles et un montant couvrant trois des 12 premiers mois de loyer. Ils ont donc de l'aide de ce groupe et du gouvernement pour la première année après leur arrivée au Canada. Toutefois, après un an, il n'y a plus rien. On ne peut pas dire que les gens peuvent s'établir complètement en un an.

M. Garnett Genuis: Permettez-moi de vous interrompre; je vais céder la parole à mon collègue. J'en déduis que vous voyez d'un bon oeil la participation du gouvernement, mais que de votre point de vue, vous considérez qu'il pourrait en faire plus. Je dirais qu'il en fait plus pour les parrainages privés que ce qui se fait ailleurs.

Je cède maintenant la parole à mon collègue.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Merci. Je remercie aussi mon collègue.

J'ai une question pour vous. Vous êtes ici depuis cinq ans, si j'ai bien compris. Depuis votre arrivée au Canada, avez-vous été en mesure de poursuivre des activités de développement au Monténégro? Qu'avez-vous pu accomplir dans les Balkans depuis votre départ?

M. Zdravko Cimbaljevic: Oui. J'ai encore des liens avec mon pays parce que toute ma famille est là-bas. Je suis le seul à être parti. Il y a ce lien, mais il y a aussi un lien avec l'activisme. Je pense que mon départ a stimulé d'autres formes d'activisme et que beaucoup ont été choqués de constater que le seul qui s'était manifesté publiquement a été contraint de partir. Je pense que cela a suscité la discussion à l'échelle internationale.

Je joue maintenant un rôle accru sur la scène internationale. Puisque je suis ici, je ne peux être sur place pour appuyer ma communauté et ceux que j'ai laissés derrière, en quelque sorte, mais je suis très actif et je fais de mon mieux pour les aider, en particulier dans la région, parce que la situation est la même partout.

• (1735)

M. Larry Maguire: C'est formidable. Merci.

Madame Reimer, vous avez parlé d'un outil pour évaluer le niveau de danger et avez mentionné un nom précis, Campbell.

Pourriez-vous simplement répéter le nom du groupe, s'il vous plaît?

Mme Jan Reimer: C'est la Dre Jacquelyn Campbell, de l'Université Johns Hopkins.

M. Larry Maguire: Très bien. Deux tiers des personnes qui se sont manifestées risquaient d'être tuées.

Mme Jan Reimer: C'est exact.

M. Larry Maguire: Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Mme Jan Reimer: Oui; cela illustre à quel point les femmes ont vraiment besoin de refuges. Elles risquent d'être tuées, et c'est pour cette raison qu'elles sont allées là. Elles ont besoin de sécurité.

Mme Jan Reimer: D'après ce que je comprends, le plan fédéral porte sur les ministères fédéraux. Ce n'est pas un plan national. C'est une question de hasard. Les services et les interventions pour les femmes qui sont victimes de violence familiale varient d'un endroit à l'autre.

Le président: Je dois malheureusement vous interrompre.

Madame Laverdière.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à vous tous de vos présentations.

Ce qui m'a frappée, dans les trois présentations, c'est le manque de ressources, le manque de capacité ou le manque de financement.

Monsieur Cimbaljevic, vous avez mentionné le niveau de financement, mais aussi le modèle de financement, lequel n'est pas toujours stable et prévisible comme il le faudrait.

Madame Niazi, voyez-vous le même problème? Le financement de vos activités est-il trop à court terme? Je ne parle pas seulement du niveau de financement, mais aussi de la forme de financement. Cela correspond-il à vos besoins ou y aurait-il des améliorations à faire?

[Traduction]

Mme Adeena Niazi: Nous recevons du financement de deux ordres de gouvernement et d'autres bailleurs de fonds, notamment des fondations. La majeure partie du financement provient d'IRCC. Les demandeurs d'asile et les citoyens canadiens n'y sont pas admissibles. Les demandeurs ne peuvent recevoir ces services dès leur arrivée ici. Je dirais qu'il leur sera très difficile de rattraper ce retard. La province offre du financement, mais il est très limité.

De plus, comme mon ami l'a mentionné, IRCC offre du financement pour une période de trois ans. Les besoins sont importants et les activités sont nombreuses, mais il n'y a pas de financement de base. Avec un financement de base, les organismes comme le nôtre pourraient accroître leur capacité en plus d'avoir une certaine tranquillité d'esprit et des certitudes, parce qu'actuellement, on ne sait pas ce qui nous attend à la fin du cycle de financement.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Merci beaucoup, madame Niazi.

Monsieur Cimbaljevic, je suis la fière représentante de la circonscription de Laurier—Sainte-Marie, à Montréal, où est situé le Village. Notre communauté est enrichie de beaucoup de personnes des communautés LGBTQ+ qui viennent vivre chez nous, à Montréal. Souvent, ces gens ont vécu des situations très difficiles.

J'ai une double question pour vous, qui n'a pas trait directement au sujet à l'étude.

Je sais que l'orientation sexuelle peut poser des difficultés quand vient le temps de demander le statut de réfugié. Souvent, ces demandeurs n'ont pas accès au commissaire aux réfugiés parce que leur demande n'est pas fondée sur des motifs liés à une crise ou à une guerre. Il est souvent difficile pour eux de déclarer leur orientation sexuelle et, donc, de faire une demande de statut de réfugié. Si vous avez des commentaires là-dessus, je les écouterai avec intérêt.

J'aimerais aussi savoir si vous pensez qu'il faudrait établir des programmes spéciaux pour les communautés LGBTQ+.

• (1740)

[Traduction]

M. Zdravko Cimbaljevic: Je vous remercie de vos questions. Je serai très bref.

Quand il s'agit des membres de la communauté LGBTQ+, je crois que chaque cas est particulier. C'est très personnel. Chaque demande est particulière, de là, la mention des pays et de leurs rapports faisant état de progrès en matière de droits des LGBTQ+ qui peuvent être très douteux. Nous avons des rapports internationaux du Canada et des rapports du Département d'État américain dans lesquels on parle peut-être d'un événement de fierté gaie qui s'est produit dans le pays, et tout à coup, un membre de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié peut interpréter cela comme un changement positif et dire: « Vous êtes en sécurité dans votre pays; il y a eu un événement de la fierté gaie, l'année passée. »

La fierté ne signifie pas qu'il y a de la stabilité dans le pays. La fierté représente la lutte qui est menée pour la communauté LGBTQ+. On ne peut pas s'en servir comme mesure du progrès dans le pays. Le progrès dans un pays, c'est quand les droits de la personne sont protégés par le pouvoir judiciaire, par les lois et par les services policiers, et quand un citoyen peut avoir sans crainte un premier contact, quel qu'il soit, si ses droits ont été violés. Sinon, il faut que la Commission de l'immigration et du statut de réfugié prenne la mesure de cela.

En ce qui concerne les camps et les personnes qui sont à l'extérieur du Canada, et non à l'intérieur, c'est une tout autre histoire avec l'UNHCR et l'OIM, concernant la façon dont ils traitent ces cas. Bien sûr, en plus, les membres de la population locale qui travaillent pour ces agences peuvent repousser ces cas, car ils peuvent aussi être homophobes ou transphobes. Beaucoup de choses sont rationalisées. Chaque cas est individuel, et il ne faut pas sans discernement prendre ces rapports sur les droits de la personne pour des preuves.

Merci.

Le président: Merci.

C'est maintenant au tour de M. Sarai.

M. Randeep Sarai: Est-ce que j'ai cinq minutes?

Le président: Vous en avez six, car tout le monde en a eu six. À ce comité, cinq minutes, c'est six minutes.

M. Randeep Sarai: Merci à vous tous d'être là pour nous donner de l'information sur les divers programmes que vous offrez.

Je vais commencer par vous, monsieur Cimbaljevic. Le Comité a souvent entendu parler de personnes qui s'identifient comme étant LGBTQ+ et qui sont persécutés et doivent fuir leur terre natale, parfois très rapidement. Quels sont les besoins particuliers des réfugiés LGBTQ+, par rapport à ceux des autres réfugiés auxquels nous sommes habitués? En guise de question complémentaire, pourriez-vous nous dire quels sont les besoins auxquels nous n'avons pas répondu, peut-être, et ceux auxquels nous répondons?

M. Zdravko Cimbaljevic: Parce que le temps est limité, je vais me concentrer sur un groupe particulier de la communauté LGBTQ+, soit la communauté transgenre, dans le processus de traitement des réfugiés LGBTQ+, et les nouveaux venus, mais certainement les demandeurs d'asile qui ont eu un changement de sexe, qui sont en transition ou qui veulent faire la transition. Je crois qu'il y a à cet égard un manque de services.

Quand une personne arrive d'Iran, par exemple, ou d'un pays où même être un gai inavoué n'est pas permis, et que cette personne est transgenre et ne peut pas vraiment le cacher, elle veut montrer qu'elle appartient à un sexe différent, selon l'identité sexuelle qu'elle ressent. Je pense que cette communauté reçoit beaucoup plus d'attention, dans ce processus, parce qu'il y a une barrière linguistique et des médicaments que la personne doit recevoir immédiatement après son arrivée au Canada, alors qu'en tant que demandeur, vous...

• (1745)

M. Randeep Sarai: Est-ce que vous dites que les gens ont probablement besoin d'une formation plus spécialisée du genre travailleur social ou psychologue...

M. Zdravko Cimbaljevic: Exactement. Je crois que dès qu'une de ces personnes entreprend le processus de demande d'asile, il faut la signaler comme une personne qui ne devrait pas attendre pour être acceptée afin qu'elle puisse obtenir du soutien médical ou des prestations du gouvernement, parce qu'elle doit attendre jusqu'à l'audience. Comme nous le savons tous, toutes les audiences sont reportées à cause du nombre élevé de dossiers. L'audience ne risque pas de se produire de sitôt, et ces personnes doivent alors reporter leur traitement médical, leur traitement hormonal et ainsi de suite.

Je crois que dès qu'on détermine qu'une personne faisant une demande d'asile est une personne transgenre, il faut lui permettre d'obtenir le traitement médical et le traitement hormonal immédiatement sans qu'elle doive attendre l'audience, car cela peut aussi avoir des effets sur sa santé mentale et tout le reste, quand il s'agit des services d'intégration.

M. Randeep Sarai: Merci.

Madame Niazi, vous traitez avec de nombreux immigrants, en particulier de l'Afghanistan, ou l'égalité des sexes n'est peut-être pas toujours aussi ferme, en particulier dans les régions rurales. Dans quelle mesure trouvez-vous que les services d'intégration diffèrent pour les femmes et pour les hommes qui arrivent au pays?

Mme Adeena Niazi: Dans quelle mesure les services d'intégration sont-ils différents pour les femmes?

M. Randeep Sarai: Oui. Dans quelle mesure trouvez-vous qu'ils diffèrent pour les hommes par rapport aux femmes des mêmes régions? Comment pouvons-nous mieux faire pour aider les femmes en particulier, mais également les hommes, à obtenir les services qu'il leur faut?

Mme Adeena Niazi: J'estime que les besoins des femmes sont très particuliers et très différents de ceux des hommes.

Nous ne travaillons pas seulement avec les Afghans, comme je l'ai dit. Nous travaillons avec des réfugiés des autres pays, notamment avec de nombreux Syriens, Irakiens, Iraniens et autres.

Il y a aussi un soutien insuffisant dans leur pays. Je ne crois pas que ce soit la culture, mais je pense que parce qu'elles ont vécu la guerre et la violence et qu'elles ont subi des pertes dans leur vie, les femmes ont plus de responsabilités. Elles doivent s'occuper de leurs enfants, elles doivent s'acquitter de leurs tâches ménagères et elles ont plus de responsabilités. De plus, à cause de la guerre et de toutes ces choses, certaines des femmes se sentent menacées et préfèrent rester à la maison. Il faut les encourager davantage à participer.

En plus, il y a de la violence partout, et à cause de l'absence de systèmes dans les pays où il y a des guerres et une culture de la guerre, les femmes victimes de violence n'ont pas eu de soutien. Elles ont en quelque sorte internalisé cela, et à cause de nombreux facteurs, elles n'en parlent pas. Elles ont besoin de plus d'encouragement pour s'ouvrir et...

La violence est un sujet tabou dans la plupart des collectivités. Il faut plus d'encouragement pour qu'elles en parlent, si elles subissent de la violence dans la famille, et il faut plus d'information et de soutien.

M. Randeep Sarai: Quels outils avez-vous trouvés efficaces pour encourager les personnes victimes de violence à sortir plus et à profiter des services d'intégration?

Mme Adeena Niazi: La première chose est d'établir un lien de confiance entre elles et les travailleurs. Les travailleurs des services d'intégration viennent de milieux semblables. Ils sont sensibles aux services et ne font pas de pression. Ils veillent à ce que les services soient ouverts. Cela fonctionne bien.

Habituellement, il y a aussi du counselling individuel et du soutien en petits groupes de femmes qui ont subi de la violence et des

difficultés semblables. Il y a des groupes de soutien. Les groupes sont ouverts, et les gens veillent à ce que ces personnes ne soient pas seules, et tout le monde parle de cela. De là, l'information est transmise, et on leur donne la possibilité de prendre une décision informée sur ce qu'elles veulent faire.

Comme on l'a mentionné précédemment, c'est comme les femmes immigrantes et les réfugiées d'autres pays: il n'y a pas que la séparation comme solution à leurs problèmes. Nous devons travailler avec la famille entière. Nous travaillons habituellement avec toute la famille, avec le mari et les enfants, en vue de la réconciliation.

Nous avons également des ateliers et des programmes distincts pour les hommes. Quand vous travaillez à résoudre les problèmes de violence et à répondre aux besoins particuliers des femmes, il faut que les hommes participent, et c'est ainsi que nous le faisons.

● (1750)

M. Randeep Sarai: Merci.

Le président: Nous devons mettre fin à la discussion.

Je tiens à remercier les témoins. Encore une fois, je suis désolé que notre réunion ait été plus courte que normalement en raison du vote. Je vous remercie du temps que vous nous avez consacré et de vos témoignages.

Si vous souhaitez faire des recommandations particulières au Comité, veuillez les soumettre par écrit. Si vous avez des amis qui veulent le faire, dites-leur que c'est aussi possible.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>